

# *Salix glaucosericea*

*Salix glaucosericea* Flod., *Svensk Bot. Tidskr.*, 37 : 169 (1943)

Saule glauque

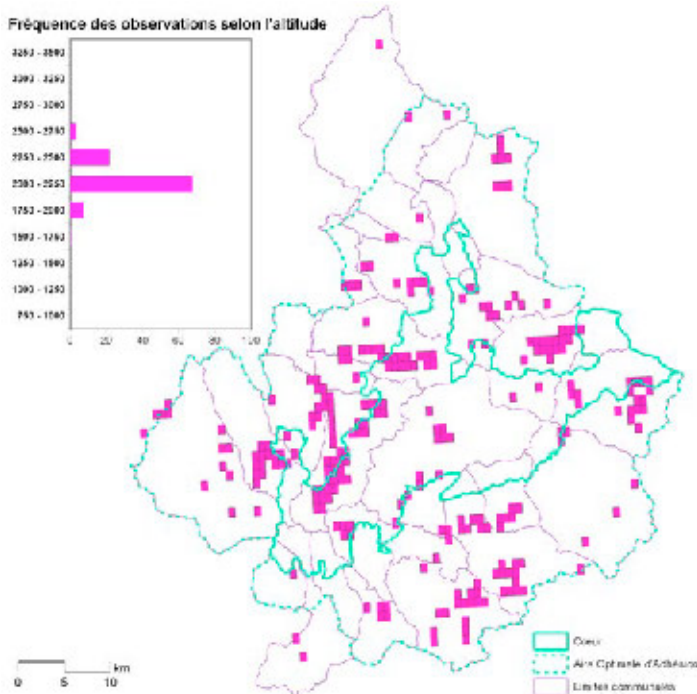
Salice glauco

Salicaceae

PhanérophYTE

Alpien

Protection régionale Rhône-Alpes - LRRRA : préoccupation mineure



© Parc national de la Vanoise - Frantz Storck

## Éléments descriptifs

Le Saule glauque est un arbrisseau dont la hauteur varie généralement entre 0,5 et 1,5 m. Il se reconnaît aisément à distance grâce à la teinte grisâtre argentée du feuillage. Ainsi, certains versants de Vanoise ont été cartographiés par les agents du Parc à la jumelle et même en parapente ! De près, il se singularise par les longs poils laineux qui recouvrent densément les deux faces des feuilles. L'homochromie de ces deux faces est un bon critère distinctif par rapport à *Salix helvetica* avec lequel il pousse parfois. Localement l'existence d'hybrides entre ces deux saules peut poser des problèmes d'identification.

## Écologie et habitats

Le Saule glauque est une plante pionnière et héliophile. Il préfère les substrats acides ou neutres. Il se rencontre sur des terrains régulièrement alimentés en eau, sans être détrempés, et restant frais l'été. De fait, il s'observe sur les versants nord, souvent à proximité des aulnaies vertes. Avec d'autres espèces de saules : *Salix hastata*, *Salix foetida*, *Salix caesia* ou encore *Salix helvetica*, le Saule glauque constitue des fourrés arbustifs caractéristiques des étages subalpin et alpin inférieur. En Savoie, son habitat de prédilection semble s'inscrire au sein de l'alliance du *Salicion helveticae*.

## Distribution

*Salix glaucosericea* est une espèce endémique du massif alpin ; il est recensé en France, Italie, Suisse et Autriche (Tutin & al., 1993). Dans notre pays, ce saule est connu de la Haute-Savoie aux Alpes-de-Haute-Provence. Il est indiqué au mont Cenis

dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle (Seringe, 1815) et Perrier de la Bâthie (1928) liste déjà une demi-douzaine de stations en Vanoise. Les inventaires menés depuis une quinzaine d'années en Vanoise permettent de préciser la mention vague "çà et là" figurant dans Gensac (1974) : en 2006, le Saule glauque est inventorié dans vingt-quatre des vingt-neuf communes du Parc où il forme parfois d'importantes populations comme à Bonneval-sur-Arc, Champagny-en-Vanoise, Pralognan-la-Vanoise ou encore Val-d'Isère.

## Menaces et préservation

Le nombre et les effectifs des populations de *Salix glaucosericea* recensés en Vanoise impliquent que globalement cette espèce n'est pas menacée de disparition. Toutefois, compte tenu de ses préférences écologiques, le Saule glauque se trouve fréquemment sur des terrains convoités par les aménagements du milieu montagnard en particulier pour les équipements liés aux sports d'hiver. Des destructions ont ainsi récemment eu lieu lors de la construction d'un télésiège à Val-d'Isère et de l'ouverture d'une piste de ski à Termignon. Il est important que la présence de cette espèce protégée puisse être prise en compte lors des études préalables aux projets d'équipement.